

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs concernant ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont exigées par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de les consulter afin d'être en mesure de prendre une décision en connaissance de cause quant à l'opportunité d'investir.

MARCH INTERNATIONAL – BELLVER LUX – CL I EUR

Une catégorie d'actions de BELLVER LUX

Un Compartiment du fonds MARCH INTERNATIONAL

Code ISIN : (A) LU1607131270

Société de gestion : FundRock Management Company S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment vise à obtenir un revenu courant régulier en mettant l'accent sur un équilibre optimal entre obligations et actions. Il vise également à faire fructifier le capital à long terme au moyen de placements ciblés en actions. Le Compartiment investira entre 25 % et 75 % de son actif net dans des actions, et entre 25 % et 75 % de son actif net dans des obligations. Le Compartiment pourra investir dans des obligations comportant des dérivés intégrés conformément à l'article 41 de la Loi de 2010 et à l'article 2(3) du Règlement de 2008. Le Compartiment peut détenir des liquidités et des équivalents de liquidités à titre accessoire. Le Compartiment ne peut emprunter à des fins d'investissement.

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de son actif net dans des organismes de placement collectif (« OPC »). Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou à d'autres fins, tels que des options, des forwards, des futures et/ou des swaps sur des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs admissibles tels que décrits dans le prospectus. Le Compartiment n'aura pas recours à des techniques de gestion

efficace du portefeuille, ou à des swaps de rendement total (Total Return Swaps, « TRS »).

Le Compartiment est géré de manière dynamique. Ses objectifs et sa stratégie d'investissement ne sont pas liés à un indice de référence.

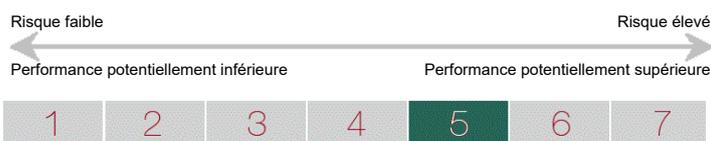
Le Compartiment convient aux investisseurs capables, en principe, de réserver leur capital au moins 2 à 3 ans.

La CATÉGORIE I EUR ne verse pas de dividendes. Tout revenu obtenu est conservé dans le Fonds et reflété dans la valeur de la catégorie d'actions.

Les demandes de souscription sont acceptées chaque Jour d'évaluation. Les demandes de souscription doivent parvenir à l'Agent administratif au plus tard à 16 h (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation concerné. Les demandes reçues après ce délai seront traitées le Jour d'évaluation suivant.

Les actions des catégories I et P du compartiment comportent un montant de souscription initiale minimum et une période de détention minimum. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus pour plus d'informations.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur l'historique de performance disponible du Compartiment complété par l'historique de performance d'un portefeuille représentatif. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie de risque « 1 » ne signifie pas un investissement « sans risque ». Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

Le Compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition diversifiée aux marchés actions, au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque de change.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter le prospectus du Compartiment.

Le Compartiment est noté 5 en raison de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous.

Ces facteurs peuvent influencer sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes.

- **Risque de liquidité** : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

- **Risque de contrepartie** : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en cas de défaut d'une contrepartie ou si celle-ci n'est pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles.
- **Risque de change** : L'évolution des taux de change entre des devises ou la conversion d'une devise à une autre peut entraîner une baisse ou une hausse de la valeur des investissements dans le Compartiment.
- **Crédit et titres à taux fixe** : les titres à taux fixe sont particulièrement affectés par la tendance des taux d'intérêt et de l'inflation. Si les taux d'intérêt augmentent, la valeur du capital est susceptible de baisser, et vice versa. L'inflation aura également pour effet de réduire la valeur réelle du capital. La valeur d'un titre à taux risque diminuera en cas de défaut ou d'abaissement de la note de crédit de l'émetteur.
- **Risque lié aux actions** : Le Compartiment peut investir dans des actions dont le cours est susceptible de baisser en raison de changements précis des prévisions de l'entreprise ou d'une correction du marché. Le cas échéant, la valeur des investissements dans le Compartiment peut baisser.
- **Risque de couverture** : Le coût et les avantages des opérations de couverture de change comprennent les coûts de couverture et l'allocation des profits et pertes résultant des opérations de couverture.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : le Compartiment a recours à des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un actif sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de prix d'un actif sous-jacent, mêmes mineures, peuvent influencer fortement sur le prix de l'instrument dérivé correspondant.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée Aucune

Frais de sortie Aucune

Montant maximal déductible de votre argent avant le versement des recettes de votre placement. Les investisseurs peuvent demander le montant réel des frais d'entrée et de sortie à leur conseiller ou leur distributeur. Dans certains cas le montant à payer est inférieur.

Frais prélevés sur l'OPCVM sur une année

Frais courants 1,95 %

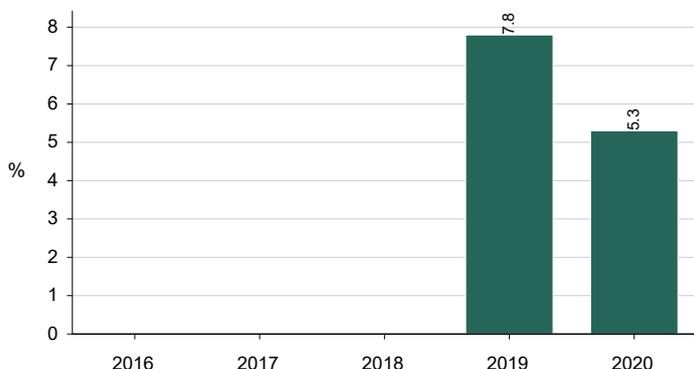
Frais prélevés sur l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance Aucune

Les frais courants se basent sur les dépenses du dernier exercice fiscal achevé le 31 décembre 2020. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ce chiffre ne tient pas compte des commissions de performance et des frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie acquittés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Compartiment.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable des futurs résultats. La performance peut varier d'une année à l'autre. La performance indiquée ne tient pas compte des coûts et frais des émissions et rachats de parts.

La Catégorie d'actions a été lancée le 25 septembre 2018.

La performance passée est calculée en EUR.

Les frais sont compris dans les performances indiquées.

Le Compartiment n'est pas un fonds indicel.

MARCH INTERNATIONAL – BELLVER LUX – CL I EUR

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est RBC Investor Services Bank S.A.

La responsabilité de l'OPCVM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actionnaires sont autorisés à convertir tout ou partie de leurs actions en actions de la même catégorie d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et les passifs du compartiment sont séparés.

Le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais sur : <https://www.march-am.com/documentacion/march-internacional-sicav/>.

En fonction de votre statut fiscal, les plus-values et les revenus résultant de la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à l'impôt. Nous vous recommandons d'obtenir des informations complémentaires à ce sujet auprès du promoteur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

Depuis janvier 2018, la Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit la façon dont les rémunérations et les avantages sont déterminés et attribués, ainsi que les modalités de gouvernance associées, est disponible gratuitement sur le site <https://www.fundrock.com/remuneration-policy/> ou sur demande au siège social de la Société de gestion.

Ces Informations clés pour l'investisseur sont exactes au 19 février 2021.